

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - MAIRIE DE LA VOULTE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21070349200012

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PRIVAS

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL M 14 (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	60
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	65
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	70
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	72
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	73
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	74
A4 - Etat des provisions	76
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	77
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	78
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	80
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	82
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	83
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	86
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	87
C3.2 - Liste des établissements publics créés	88
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	89
--	----

D2 - Arrêté et signatures

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
07349MAIRIE DE LA VOULTE
BUDGET COMMUNAL M 14S²LO

BP

2023

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	4 940
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	34
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
5 662 466,00	5 860 601,00	1 146,25	1 305,83

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 311,90	915,00
2	Produit des impositions directes/population	271,88	507,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 201,28	1 117,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	365,24	309,00
5	Encours de dette/population	916,75	791,00
6	DGF/population	72,87	152,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	45,55 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	123,17 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	30,40 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	76,31 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 680 000,00	5 964 315,74
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 715 684,26
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		7 680 000,00	7 680 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 805 927,00	3 105 025,29
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	287 921,96	13 760,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 24 936,33	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 118 785,29	3 118 785,29

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	10 798 785,29	10 798 785,29
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 898 087,80	0,00	1 866 820,00	1 866 820,00	1 866 820,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 966 000,00	0,00	2 952 000,00	2 952 000,00	2 952 000,00
014	Atténuations de produits	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 284 108,00	0,00	1 239 000,00	1 239 000,00	1 239 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 153 195,80	0,00	6 062 820,00	6 062 820,00	6 062 820,00
66	Charges financières	131 710,61	0,00	121 970,00	121 970,00	121 970,00
67	Charges exceptionnelles	16 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	4 000,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
022	Dépenses imprévues	300 000,00		280 000,00	280 000,00	280 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 604 906,41	0,00	6 480 790,00	6 480 790,00	6 480 790,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	949 968,08		886 722,00	886 722,00	886 722,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	320 134,26		312 488,00	312 488,00	312 488,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 270 102,34		1 199 210,00	1 199 210,00	1 199 210,00
TOTAL		7 875 008,75	0,00	7 680 000,00	7 680 000,00	7 680 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

7 680 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	21 525,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	216 401,82	0,00	226 100,00	226 100,00	226 100,00
73	Impôts et taxes	4 194 785,73	0,00	4 208 000,00	4 208 000,00	4 208 000,00
74	Dotations et participations	1 227 929,00	0,00	1 151 000,00	1 151 000,00	1 151 000,00
75	Autres produits de gestion courante	359 127,18	0,00	309 215,74	309 215,74	309 215,74
Total des recettes de gestion courante		6 019 768,73	0,00	5 934 315,74	5 934 315,74	5 934 315,74
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	3 800,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 023 568,73	0,00	5 934 315,74	5 934 315,74	5 934 315,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	29 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		29 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL		6 052 568,73	0,00	5 964 315,74	5 964 315,74	5 964 315,74

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

1 715 684,26

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

7 680 000,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

1 169 210,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 669 948,86	287 921,96	1 730 456,78	1 730 456,78	2 018 378,74
	Total des dépenses d'équipement	1 669 948,86	287 921,96	1 730 456,78	1 730 456,78	2 018 378,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	66 929,62	66 929,62	66 929,62
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	810 540,60	0,00	828 540,60	828 540,60	828 540,60
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00
	Total des dépenses financières	810 540,60	0,00	1 035 470,22	1 035 470,22	1 035 470,22
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 480 489,46	287 921,96	2 765 927,00	2 765 927,00	3 053 848,96
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	29 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	46 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	75 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
	TOTAL	2 555 489,46	287 921,96	2 805 927,00	2 805 927,00	3 093 848,96

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 118 785,29

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 132 905,51	13 760,00	731 717,00	731 717,00	745 477,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	800 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 932 905,51	13 760,00	1 231 717,00	1 231 717,00	1 245 477,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	300 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	991 563,04	0,00	299 098,29	299 098,29	299 098,29
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
	Total des recettes financières	1 291 563,04	0,00	664 098,29	664 098,29	664 098,29
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 224 468,55	13 760,00	1 895 815,29	1 895 815,29	1 909 575,29
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	949 968,08		886 722,00	886 722,00	886 722,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	320 134,26		312 488,00	312 488,00	312 488,00
041	Opérations patrimoniales (4)	46 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Publié le	VOTE (3)	TOTAL
					ID : 007-210703492-20230406-2023_032-BF		
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 316 102,34		1 209 210,00		1 209 210,00	1 209 210,00
	TOTAL	4 540 570,89	13 760,00	3 105 025,29		3 105 025,29	3 118 785,29

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 118 785,29
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

1 169 210,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 866 820,00		1 866 820,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 952 000,00		2 952 000,00
014	Atténuations de produits	5 000,00		5 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 239 000,00		1 239 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	121 970,00	0,00	121 970,00
67	Charges exceptionnelles	12 000,00	0,00	12 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	4 000,00	312 488,00	316 488,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	280 000,00		280 000,00
023	Virement à la section d'investissement		886 722,00	886 722,00
Dépenses de fonctionnement – Total		6 480 790,00	1 199 210,00	7 680 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 680 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	66 929,62	0,00	66 929,62
13	Subventions d'investissement	0,00	30 000,00	30 000,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	828 540,60	0,00	828 540,60
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 018 378,74		2 018 378,74
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	140 000,00		140 000,00
Dépenses d'investissement – Total		3 053 848,96	40 000,00	3 093 848,96

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	24 936,33
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 118 785,29
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

BZ

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	40 000,00		40 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	226 100,00		226 100,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 208 000,00		4 208 000,00
74	Dotations et participations	1 151 000,00		1 151 000,00
75	Autres produits de gestion courante	309 215,74	0,00	309 215,74
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	30 000,00	30 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5 934 315,74	30 000,00	5 964 315,74

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 715 684,26
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 680 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	85 000,00	10 000,00	95 000,00
13	Subventions d'investissement	745 477,00	0,00	745 477,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	500 000,00	0,00	500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		312 488,00	312 488,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		886 722,00	886 722,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	280 000,00		280 000,00
Recettes d'investissement – Total		1 610 477,00	1 209 210,00	2 819 687,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	299 098,29
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 118 785,29
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES****A1**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 898 087,80	1 866 820,00	1 866 820,00
60611	Eau et assainissement	30 000,00	35 000,00	35 000,00
60612	Energie - Electricité	300 000,00	280 800,00	280 800,00
60613	Chauffage urbain	280 000,00	280 000,00	280 000,00
60622	Carburants	35 389,03	35 000,00	35 000,00
60623	Alimentation	1 500,00	2 000,00	2 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	30 000,00	22 000,00	22 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	80 000,00	82 000,00	82 000,00
60633	Fournitures de voirie	15 000,00	17 000,00	17 000,00
60636	Vêtements de travail	12 000,00	10 000,00	10 000,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	7 000,00	7 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	16 500,00	15 000,00	15 000,00
6067	Fournitures scolaires	30 000,00	28 000,00	28 000,00
6078	Autres marchandises	2 000,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	230 000,00	225 000,00	225 000,00
6132	Locations immobilières	138 000,00	145 000,00	145 000,00
6135	Locations mobilières	24 000,00	26 000,00	26 000,00
61521	Entretien terrains	6 000,00	6 000,00	6 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	70 000,00	72 000,00	72 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	40 000,00	30 000,00	30 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	25 000,00	25 000,00	25 000,00
61551	Entretien matériel roulant	22 000,00	30 000,00	30 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6156	Maintenance	83 000,00	85 000,00	85 000,00
6161	Multirisques	23 000,00	25 000,00	25 000,00
6168	Autres primes d'assurance	20 000,00	20 000,00	20 000,00
617	Etudes et recherches	8 000,00	9 820,00	9 820,00
6182	Documentation générale et technique	5 000,00	4 500,00	4 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	15 000,00	20 000,00	20 000,00
6188	Autres frais divers	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	100,00	100,00
6226	Honoraires	20 000,00	15 000,00	15 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	20 000,00	24 000,00	24 000,00
6233	Foires et expositions	80 000,00	70 000,00	70 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	50 000,00	45 000,00	45 000,00
6256	Missions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6257	Réceptions	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	7 200,00	7 200,00
6262	Frais de télécommunications	30 000,00	30 000,00	30 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 001,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	6 000,00	5 000,00	5 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	22 197,77	7 000,00	7 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	50 000,00	60 000,00	60 000,00
63513	Autres impôts locaux	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	8 000,00	8 400,00	8 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 966 000,00	2 952 000,00	2 952 000,00
6331	Versement mobilité	10 500,00	10 200,00	10 200,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 700,00	9 000,00	9 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 200,00	5 000,00	5 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 386 000,00	1 385 000,00	1 385 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	22 600,00	21 000,00	21 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	344 000,00	361 000,00	361 000,00
64131	Rémunérations non tit.	327 000,00	315 000,00	315 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	304 000,00	296 300,00	296 300,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	469 000,00	454 000,00	454 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	14 000,00	13 000,00	13 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	43 000,00	43 000,00	43 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	1 500,00	1 500,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions (3)	Vote (4)
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	7 000,00	7 000,00
6488	Autres charges	1 000,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	5 000,00	5 000,00	5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 284 108,00	1 239 000,00	1 239 000,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	14 000,00	15 000,00	15 000,00
6518	Autres	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6531	Indemnités	135 000,00	135 000,00	135 000,00
6533	Cotisations de retraite	10 000,00	8 800,00	8 800,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	12 500,00	6 900,00	6 900,00
6535	Formation	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6536	Frais de représentation du maire	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6553	Service d'incendie	180 000,00	185 843,00	185 843,00
65548	Autres contributions	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	20 000,00	21 000,00	21 000,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0,00	6 957,00	6 957,00
657362	Subv. fonct. CCAS	312 000,00	272 000,00	272 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	547 608,00	535 000,00	535 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		6 153 195,80	6 062 820,00	6 062 820,00
66	Charges financières (b)	131 710,61	121 970,00	121 970,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	126 000,00	108 420,50	108 420,50
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 710,61	9 549,50	9 549,50
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	4 000,00	4 000,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	16 000,00	12 000,00	12 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	6 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	8 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	4 000,00	4 000,00	4 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	300 000,00	280 000,00	280 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		6 604 906,41	6 480 790,00	6 480 790,00
023	Virement à la section d'investissement	949 968,08	886 722,00	886 722,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	320 134,26	312 488,00	312 488,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	320 134,26	312 488,00	312 488,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 270 102,34	1 199 210,00	1 199 210,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 270 102,34	1 199 210,00	1 199 210,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 875 008,75	7 680 000,00	7 680 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 680 000,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	24 587,14
Montant des ICNE de l'exercice N-1	15 037,64
= Différence ICNE N – ICNE N-1	9 549,50

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	21 525,00	40 000,00	40 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	21 525,00	40 000,00	40 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	216 401,82	226 100,00	226 100,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	10 000,00	8 000,00	8 000,00
70312	Redevances funéraires	1 000,00	2 000,00	2 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	7 511,71	5 000,00	5 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	6 000,00	6 000,00	6 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 000,00	2 000,00	2 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	90 000,00	93 000,00	93 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	2 500,00	3 000,00	3 000,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	5 841,00	11 100,00	11 100,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	50 000,00	50 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	92 549,11	46 000,00	46 000,00
73	Impôts et taxes	4 194 785,73	4 208 000,00	4 208 000,00
73111	Impôts directs locaux	1 330 000,00	1 343 096,00	1 343 096,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	5 000,00	5 000,00
73211	Attribution de compensation	2 214 130,67	2 214 130,67	2 214 130,67
73221	FNGIR	495 249,00	495 249,00	495 249,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	55 000,00	55 000,00	55 000,00
7336	Droits de place	20 000,00	19 936,33	19 936,33
7343	Taxes sur les pylônes électriques	15 588,00	15 588,00	15 588,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	64 818,06	60 000,00	60 000,00
74	Dotations et participations	1 227 929,00	1 151 000,00	1 151 000,00
7411	Dotation forfaitaire	197 000,00	130 000,00	130 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	230 000,00	230 000,00	230 000,00
744	FCTVA	12 000,00	19 000,00	19 000,00
74718	Autres participations Etat	8 580,00	9 000,00	9 000,00
7473	Participat° Départements	10 000,00	10 124,00	10 124,00
7478	Participat° Autres organismes	30 000,00	3 000,00	3 000,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	0,00	60 000,00	60 000,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	254 780,00	254 780,00	254 780,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	485 569,00	351 648,00	351 648,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	83 448,00	83 448,00
75	Autres produits de gestion courante	359 127,18	309 215,74	309 215,74
752	Revenus des immeubles	352 400,00	303 215,74	303 215,74
75814	Redevances sur l'énergie hydraulique	6 727,18	6 000,00	6 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		6 019 768,73	5 934 315,74	5 934 315,74
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	3 800,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	3 800,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		6 023 568,73	5 934 315,74	5 934 315,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	29 000,00	30 000,00	30 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	29 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		29 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 052 568,73	5 964 315,74	5 964 315,74

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 715 684,26
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 680 000,00
---	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

Montant des ICNE de l'exercice N-1

= Différence ICNE N – ICNE N-1

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
014	Opération d'équipement n° 014 (5)	11 601,45	27 000,00	27 000,00
023	Opération d'équipement n° 023 (5)	1 000,00	30 000,00	30 000,00
026	Opération d'équipement n° 026 (5)	2 000,00	140 000,00	140 000,00
030	Opération d'équipement n° 030 (5)	1 550,80	25 000,00	25 000,00
033	Opération d'équipement n° 033 (5)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
034	Opération d'équipement n° 034 (5)	11 445,52	10 000,00	10 000,00
035	Opération d'équipement n° 035 (5)	27 197,62	7 500,00	7 500,00
046	Opération d'équipement n° 046 (5)	750,00	240 000,00	240 000,00
048	Opération d'équipement n° 048 (5)	172 573,42	314 036,58	314 036,58
049	Opération d'équipement n° 049 (5)	15 537,34	6 500,00	6 500,00
050	Opération d'équipement n° 050 (5)	50 537,26	447 950,00	447 950,00
056	Opération d'équipement n° 056 (5)	0,00	1 090,00	1 090,00
057	Opération d'équipement n° 057 (5)	8 635,20	0,00	0,00
059	Opération d'équipement n° 059 (5)	0,00	2 000,00	2 000,00
066	Opération d'équipement n° 066 (5)	0,00	11 020,00	11 020,00
069	Opération d'équipement n° 069 (5)	4 200,00	2 000,00	2 000,00
079	Opération d'équipement n° 079 (5)	2 700,00	0,00	0,00
090	Opération d'équipement n° 090 (5)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
097	Opération d'équipement n° 097 (5)	7 500,00	12 131,20	12 131,20
112	Opération d'équipement n° 112 (5)	40 000,00	8 195,00	8 195,00
113	Opération d'équipement n° 113 (5)	7 447,15	6 000,00	6 000,00
115	Opération d'équipement n° 115 (5)	183 424,10	0,00	0,00
119	Opération d'équipement n° 119 (5)	8 000,00	12 534,00	12 534,00
120	Opération d'équipement n° 120 (5)	0,00	25 000,00	25 000,00
123	Opération d'équipement n° 123 (5)	120 059,00	0,00	0,00
125	Opération d'équipement n° 125 (5)	1 000,00	0,00	0,00
127	Opération d'équipement n° 127 (5)	40 750,00	68 000,00	68 000,00
128	Opération d'équipement n° 128 (5)	9 240,00	0,00	0,00
130	Opération d'équipement n° 130 (5)	300 000,00	200 000,00	200 000,00
131	Opération d'équipement n° 131 (5)	5 300,00	6 000,00	6 000,00
134	Opération d'équipement n° 134 (5)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
135	Opération d'équipement n° 135 (5)	63 000,00	34 000,00	34 000,00
136	Opération d'équipement n° 136 (5)	565 000,00	40 000,00	40 000,00
137	Opération d'équipement n° 137 (5)	0,00	20 000,00	20 000,00
138	Opération d'équipement n° 138 (5)	0,00	25 000,00	25 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 669 948,86	1 730 456,78	1 730 456,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	66 929,62	66 929,62
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	66 929,62	66 929,62
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	810 540,60	828 540,60	828 540,60
1641	Emprunts en euros	705 000,00	730 000,00	730 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	3 000,00	3 000,00
168758	Dettes - Autres groupements	95 540,60	95 540,60	95 540,60
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	140 000,00	140 000,00
Total des dépenses financières		810 540,60	1 035 470,22	1 035 470,22
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 480 489,46	2 765 927,00	2 765 927,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	29 000,00	30 000,00	30 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions ID : 007-210703492-20230406-2023_032-BF	Vote (4)
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	29 000,00	30 000,00	30 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	844,66	347,00	347,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	0,00	2 000,00	2 000,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	7 488,68	6 986,34	6 986,34
139151	Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.	9 333,33	9 333,33	9 333,33
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	11 333,33	11 333,33	11 333,33
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	46 000,00	10 000,00	10 000,00
2112	Terrains de voirie	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21318	Autres bâtiments publics	36 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		75 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 555 489,46	2 805 927,00	2 805 927,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	287 921,96
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	24 936,33
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 118 785,29
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 132 905,51	731 717,00	731 717,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	1 990,00	1 990,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	82 529,51	162 962,00	162 962,00
1322	Subv. non transf. Régions	1 007 676,00	255 782,00	255 782,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	182 317,00	182 317,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	666,00	666,00
1341	D.E.T.R. non transférable	42 700,00	128 000,00	128 000,00
1345	Part. non réalis. aire station. non tran	0,00	0,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	800 000,00	500 000,00	500 000,00
1641	Emprunts en euros	800 000,00	500 000,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 932 905,51	1 231 717,00	1 231 717,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 291 563,04	384 098,29	384 098,29
10222	FCTVA	270 000,00	60 000,00	60 000,00
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	25 000,00	25 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	991 563,04	299 098,29	299 098,29
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	280 000,00	280 000,00
Total des recettes financières		1 291 563,04	664 098,29	664 098,29
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 224 468,55	1 895 815,29	1 895 815,29
021	Virement de la sect° de fonctionnement	949 968,08	886 722,00	886 722,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	320 134,26	312 488,00	312 488,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 837,44	361,92	361,92
28031	Frais d'études	0,00	18 000,00	18 000,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	10 648,04	10 648,04	10 648,04
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	7 886,54	7 110,96	7 110,96
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	5 703,40	5 703,40	5 703,40
28041582	GFP : Bâtiments, installations	31 608,00	37 118,45	37 118,45
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	60 882,97	60 882,97	60 882,97
28051	Concessions et droits similaires	13 004,16	6 733,68	6 733,68
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 216,00	2 574,50	2 574,50
281318	Autres bâtiments publics	935,63	935,61	935,61
28152	Installations de voirie	1 289,22	1 289,22	1 289,22
281538	Autres réseaux	337,00	337,00	337,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	699,75	699,75	699,75
28181	Installations générales, aménagt divers	3 768,00	4 904,27	4 904,27
28182	Matériel de transport	53 756,95	47 661,97	47 661,97
28183	Matériel de bureau et informatique	9 874,18	12 604,02	12 604,02
28184	Mobilier	17 692,21	11 327,07	11 327,07
28188	Autres immo. corporelles	98 994,77	83 595,17	83 595,17
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 270 102,34	1 199 210,00	1 199 210,00
041	Opérations patrimoniales (9)	46 000,00	10 000,00	10 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions Publié (3)	Vote (4)
1021	Dotation	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2031	Frais d'études	36 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 316 102,34	1 209 210,00	1 209 210,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 540 570,89	3 105 025,29	3 105 025,29

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	13 760,00
-----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 118 785,29
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 014 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENT SERVICES TECHNIQUES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 169 284,44	a 1 212,32	27 000,00	b 27 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	8 592,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	8 592,46	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 160 691,98	1 212,32	27 000,00	27 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	550,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	10 277,73	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	108 132,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	11 858,55	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	123 502,93	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	675 990,65	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	577,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	26 501,32	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	203 300,63	1 212,32	25 000,00	25 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-28 212,32
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 023 (1)
LIBELLE : RESERVES FONCIERES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		749 391,72	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	749 391,72	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2111	Terrains nus	422 338,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	21 017,13	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	7 346,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	3 791,95	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	294 897,85	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-30 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 026 (1)
LIBELLE : COMPLEXE SPORTIF BATTANDIER LUKOWIAK

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 043 321,18	a 2 291,76	140 000,00	b 140 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	12 256,29	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	12 256,29	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	233 114,53	2 291,76	140 000,00	140 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	140 764,80	2 291,76	10 000,00	10 000,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	121 000,00	121 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	7 326,57	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 667,72	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	24 385,29	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	58 970,15	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 797 950,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 762 255,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	35 695,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 80 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	80 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	50 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	20 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	10 000,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-62 291,76

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 030 (1)****LIBELLE : PARC BABOIN****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		404 203,00	a 0,00	25 000,00	b 25 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	10 584,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	10 584,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	237 335,23	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	232 676,66	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2184	Mobilier	72,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 585,67	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	156 283,77	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	86 571,07	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	69 712,70	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-25 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 033 (1)
LIBELLE : CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		649 798,99	a 0,00	3 000,00	b 3 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	179,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	179,20	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	43 768,86	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	29 707,15	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 431,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	6 319,15	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 311,56	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	605 850,93	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	605 850,93	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-3 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 034 (1)
LIBELLE : RESTAURANT SCOLAIRE
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		765 371,72	a 1 063,20	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	9 249,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	140,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	9 109,60	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	430 262,69	1 063,20	10 000,00	10 000,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	281 302,43	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	43 000,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 479,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 644,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	13 735,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	88 100,74	1 063,20	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	325 859,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	325 859,43	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-11 063,20
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 035 (1)
LIBELLE : HOTEL DE VILLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		433 202,98	a 0,00	7 500,00	b 7 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 996,26	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 076,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	4 919,86	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	332 519,08	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00
21311	Hôtel de ville	242 537,30	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	8 647,29	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	46 828,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	34 505,91	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	94 687,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	94 687,64	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 12 962,00
13	Subventions d'investissement	0,00	12 962,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	12 962,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	5 462,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 046 (1)
LIBELLE : CHATEAU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		341 701,76	a 0,00	240 000,00	b 240 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	94 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	94 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	163 372,75	0,00	240 000,00	240 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	154 579,01	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2138	Autres constructions	2 536,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	459,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	657,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 139,12	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	84 249,01	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	84 249,01	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 150 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	150 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	70 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	40 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-90 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

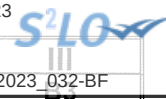
(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 048 (1)
LIBELLE : VOIRIE REFECTION, AMENAGEMENT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 120 067,48	a 29 160,00	314 036,58	b 314 036,58	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	78 294,51	20 640,00	24 000,00	24 000,00	0,00
2031	Frais d'études	73 867,05	20 640,00	24 000,00	24 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	4 427,46	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	87 267,60	0,00	0,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	64 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	23 267,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 014 588,13	8 520,00	290 036,58	290 036,58	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	41 274,03	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	25 678,41	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00	0,00
2138	Autres constructions	18 948,83	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	431 493,78	8 520,00	265 936,58	265 936,58	0,00
2152	Installations de voirie	47 753,01	0,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	209 392,05	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	29 724,42	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	38 053,39	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	19 628,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	19 386,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	5 800,03	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	123 454,80	0,00	1 900,00	1 900,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 939 917,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	188 511,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 655 800,98	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	95 604,68	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 13 760,00	d 666,00
13	Subventions d'investissement	13 760,00	666,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	13 760,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	666,00
1345	Part. non réalls. alre station. non tran	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-328 770,58
---	--------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de ~~reprise anticipée des résultats~~.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 049 (1)
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		697 386,84	a 9 236,34	6 500,00	b 6 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	33 359,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	32 386,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	972,98	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	47 999,46	6 026,20	0,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	41 698,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	6 301,00	6 026,20	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	59 792,59	3 210,14	6 500,00	6 500,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	20 782,26	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	3 210,14	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	3 846,26	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	35 164,07	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	556 235,21	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	643,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	482 553,92	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	73 037,84	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-15 736,34
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 050 (1)
LIBELLE : ECOLES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 068 182,96	a 8 498,40	447 950,00	b 447 950,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	21 791,91	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00
2031	Frais d'études	11 961,60	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00
2033	Frais d'insertion	258,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	9 572,01	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 298 441,04	8 498,40	440 450,00	440 450,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	1 111 467,55	8 498,40	407 200,00	407 200,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	21 460,32	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	147,99	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	317,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	51 244,09	0,00	1 440,00	1 440,00	0,00
2184	Mobilier	41 690,51	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	72 113,58	0,00	26 810,00	26 810,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	747 950,01	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	731 559,56	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	14 646,65	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	1 743,80	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 272 317,00
13	Subventions d'investissement	0,00	272 317,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	32 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	112 317,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	128 000,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-184 131,40
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 056 (1)
LIBELLE : TEMPLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		63 765,34	a 0,00	1 090,00	b 1 090,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	63 765,34	0,00	1 090,00	1 090,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	62 754,77	0,00	1 090,00	1 090,00	0,00
2138	Autres constructions	1 010,57	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-1 090,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

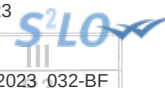
(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 057 (1)
LIBELLE : SALLE DES FETES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 059 (1)
LIBELLE : PLACES C. DEBARD & E. JARGEAT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		61 785,28	a 0,00	2 000,00	b 2 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 899,60	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	1 797,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 102,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	44 885,68	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	44 885,68	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-2 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 066 (1)

LIBELLE : CIMETIERES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		190 349,27	a 0,00	11 020,00	b 11 020,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	135 326,02	0,00	11 020,00	11 020,00	0,00
2116	Cimetières	104 522,75	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	27 701,85	0,00	11 020,00	11 020,00	0,00
2138	Autres constructions	1 419,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	546,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 135,91	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	55 023,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	6 708,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	48 314,81	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-11 020,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 069 (1)

LIBELLE : GYMNASE, PLATEAU SPORTIF ET CITY PARK DES GONNETTES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		251 549,25	a 3 156,70	2 000,00	b 2 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 913,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 913,60	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	83 182,20	3 156,70	2 000,00	2 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	58 350,73	3 156,70	2 000,00	2 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	316,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	404,06	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	24 110,53	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	166 453,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	166 453,45	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-5 156,70
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 079 (1)
LIBELLE : MATERIEL POUR MANIFESTATION

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 090 (1)
LIBELLE : BIBLIOTHEQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 654 195,81	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	27 029,92	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 076,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	13 059,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	12 894,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	404 059,93	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	132 100,21	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	27 683,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	120 661,15	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	123 615,27	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 223 105,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 222 116,52	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	989,44	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-5 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 097 (1)
LIBELLE : EGLISE CATHOLIQUE
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		22 000,27	a 0,00	12 131,20	b 12 131,20	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 000,27	0,00	12 131,20	12 131,20	0,00
21318	Autres bâtiments publics	22 000,27	0,00	12 131,20	12 131,20	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-12 131,20
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 112 (1)
LIBELLE : OFFICE DE TOURISME

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		8 898,73	a 0,00	8 195,00	b 8 195,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 898,73	0,00	8 195,00	8 195,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	8 898,73	0,00	8 195,00	8 195,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-8 195,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 113 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENT INFORMATIQUE MAIRIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		98 395,37	a 0,00	6 000,00	b 6 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	28 779,02	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	28 779,02	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	69 616,35	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00
21311	Hôtel de ville	2 702,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	61 346,81	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00
2184	Mobilier	1 070,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 495,60	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 115 (1)

LIBELLE : VIDEOPROTECTION

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		460 750,99	a 11 782,29	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	16 026,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	16 026,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	359 289,36	11 782,29	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	451,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	344 576,97	11 782,29	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	2 033,88	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	3 373,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 853,88	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	85 435,63	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	85 435,63	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 13 782,00
13	Subventions d'investissement	0,00	13 782,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	13 782,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	1 999,71
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 119 (1)

LIBELLE : POLICE MUNICIPALE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		387 021,32	a 2 065,94	12 534,00	b 12 534,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	387 021,32	2 065,94	12 534,00	12 534,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	328 521,22	0,00	0,00	0,00	0,00
21783	Matériel bureau, info. (mise à dispo)	0,00	0,00	4 200,00	4 200,00	0,00
2182	Matériel de transport	14 710,24	0,00	7 176,00	7 176,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 800,58	0,00	588,00	588,00	0,00
2184	Mobilier	11 912,15	2 065,94	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	29 077,13	0,00	570,00	570,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 1 990,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 990,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	1 990,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-12 609,94
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 120 (1)
LIBELLE : CHAPITEAU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		13 000,00	a 0,00	25 000,00	b 25 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
2138	Autres constructions	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-25 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 123 (1)
LIBELLE : REHABILITATION RUE FOMBARLET

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		13 080,00	a 120 059,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	120 059,00	0,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	120 059,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	13 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-120 059,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 125 (1)
LIBELLE : CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 127 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT CENTRE VILLE OPAH

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	68 000,00	b 68 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	68 000,00	68 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	68 000,00	68 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-68 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 128 (1)
LIBELLE : PRESBYTERE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		9 240,00	a 8 266,01	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 240,00	8 266,01	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	9 240,00	8 266,01	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-8 266,01
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 130 (1)

LIBELLE : MAREL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 935 800,00	a 38 130,00	200 000,00	b 200 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 935 800,00	38 130,00	200 000,00	200 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 931 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	38 130,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2184	Mobilier	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 200 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	200 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	30 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	150 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-38 130,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 131 (1)
LIBELLE : SALLE REUNION BATIMENT POLICE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	6 000,00	b 6 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-6 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 134 (1)
LIBELLE : CAMPING CAR
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		159 288,50	a 0,00	1 500,00	b 1 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	159 288,50	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
2138	Autres constructions	143 034,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	16 254,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 500,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 135 (1)
LIBELLE : ESPACE SOCIAL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 53 000,00	34 000,00	b 34 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	53 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	53 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-87 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 136 (1)
LIBELLE : CENTRE DE PAIEMENT CAISSE D EPARGNE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	40 000,00	b 40 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 137 (1)
LIBELLE : DEVELOPEMENT ECONOMIQUE COMMERCES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-20 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 138 (1)
LIBELLE : AUDIT ENERGETIQUE BATIMENTS PUBLICS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	25 000,00	b 25 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-25 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV									
A1									

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	939 930	115 520	12 534	457 950	220 421	167 000	34 000	0	68 000	478 877	271 895	2 765 827
- Equipements municipaux (2)		115 520	12 534	457 950	220 421	167 000	34 000	0	0	383 337	251 895	1 642 457
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	68 000	0	20 000	88 000
- Opérations financières	939 930											939 930
Dépenses d'ordre	1 330											40 000
Total dépenses de l'exercice	941 259	115 520	14 871	457 950	220 421	167 000	34 000	0	68 000	488 877	298 028	2 805 927
RAR N-1 et reports	24 936	121 271	13 848	9 562	10 018	9 723	53 000	0	0	70 500	0	312 858
Total cumulé dépenses d'investissement	966 196	236 791	28 719	467 512	230 439	176 723	87 000	0	68 000	559 377	298 028	3 118 785
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	2 057 267	47 479	25 322	283 974	175 701	94 215	787	0	0	143 313	276 969	3 105 025
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 760	0	13 760
Total cumulé recettes d'investissement	2 057 267	47 479	25 322	283 974	175 701	94 215	787	0	0	157 073	276 969	3 118 785

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	5 212 090	1 496 717	195 393	107 657	84 535	20 215	273 787	0	7 000	180 638	101 969	7 680 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	5 212 090	1 496 717	195 393	107 657	84 535	20 215	273 787	0	7 000	180 638	101 969	7 680 000
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	5 369 169	57 000	4 337	93 000	5 000	10 124	42 200	0	252 816	67 000	63 670	5 964 946
RAR N-1 et reports	1 715 684	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 715 684
Total cumulé recettes de fonctionnement	7 084 854	57 000	4 337	93 000	5 000	10 124	42 200	0	252 816	67 000	63 670	7 680 630

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissements publics ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-38 et 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses investissement		941 259	236 791	28 719	467 512	230 439	176 723	87 000	0	68 000	559 377	298 028	3 093 849
Dépenses réelles		939 930	236 791	26 382	467 512	230 439	176 723	87 000	0	68 000	549 377	271 895	3 053 849
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	140 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	140 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	66 930	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	66 930
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	733 000	0	0	0	0	0	0	0	0	95 541	0	828 541
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	236 791	26 382	467 512	230 439	176 723	87 000	0	68 000	453 837	271 895	2 018 379
014	EQUIPEMENT SERVICES TECHNIQUES	0	28 212	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 212
023	RESERVES FONCIERES	0	30 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
026	COMPLEXE SPORTIF BATTANDIER LUKOWIAK	0	0	0	0	0	142 292	0	0	0	0	0	142 292
030	PARC BABOIN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 000	0	25 000
033	CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	0	3 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000
034	RESTAURANT SCOLAIRE	0	0	0	11 063	0	0	0	0	0	0	0	11 063
035	HOTEL DE VILLE	0	7 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 500
046	CHATEAU	0	0	0	0	200 000	0	0	0	0	40 000	0	240 000
048	VOIRIE REFECTION, AMENAGEMENT	0	0	0	0	2 200	0	0	0	0	340 997	0	342 197
049	ECLAIRAGE PUBLIC	0	0	0	0	1 752	4 274	0	0	0	9 710	0	15 736
050	ECOLIS	0	0	0	456 448	0	0	0	0	0	0	0	456 448

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID 007-210703492-20230406-2023_032-BF

S2LO

Art. (1)	Libellé	D1 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat*	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
056	TEMPLE	0	0	0	0	1 090	0	0	0	0	0	0	1 090
057	SALLE DES FETES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
059	PLACES C. DEBARD & E. JARGEAT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000	2 000
066	CIMETIERES	0	11 020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 020
069	GYMNASE, PLATEAU SPORTIF ET	0	0	0	0	0	5 157	0	0	0	0	0	5 157
	CITY PARK DES GONNETTES												
079	MATERIEL POUR MANIFESTATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
090	BIBLIOTHEQUE	0	0	0	0	5 000	0	0	0	0	0	0	5 000
097	EGLISE CATHOLIQUE	0	0	0	0	12 131	0	0	0	0	0	0	12 131
112	OFFICE DE TOURISME	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 195	8 195
113	EQUIPEMENT INFORMATIQUE	0	6 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 000
	MAIRIE												
115	VIDEOPROTECTION	0	0	11 782	0	0	0	0	0	0	0	0	11 782
119	POLICE MUNICIPALE	0	0	14 600	0	0	0	0	0	0	0	0	14 600
120	CHAPITEAU	0	0	0	0	0	25 000	0	0	0	0	0	25 000
123	REHABILITATION RUE	0	120 059	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 059
	FOMBARLET												
125	CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
127	AMENAGEMENT CENTRE VILLE	0	0	0	0	0	0	0	0	68 000	0	0	68 000
	OPAH												
128	PRESBYTERE	0	0	0	0	8 266	0	0	0	0	0	0	8 266
130	MAREL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38 130	0	238 130
131	SALLE REUNION BATIMENT	0	6 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 000
	POLICE												
134	CAMPING CAR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 500	1 500
135	ESPACE SOCIAL	0	0	0	0	0	0	87 000	0	0	0	0	87 000
136	CENTRE DE PAIEMENT CAISSE D	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 000	40 000
	EPARGNE												
137	DEVELOPEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	20 000
	ECONOMIQUE COMMERCE												
138	AUDIT ENERGETIQUE BATIMENTS	0	25 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 000
	PUBLICS												
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	1 330	0	2 337	0	0	0	0	0	0	10 000	26 333	40 000
040	Opérat* ordre transfert entre sections	1 330	0	2 337	0	0	0	0	0	0	0	26 333	30 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000	0	10 000
RECETTES													
Total recettes investissement		2 057 267	47 479	25 322	283 974	175 701	94 215	787	0	0	157 073	276 969	3 118 785

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	Recettes réelles	1 139 098	12 962	15 772	272 317	150 666	80 000	0	0	0	38 760	200 000	1 909 575
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	280 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	280 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	359 098	0	0	0	0	0	0	0	0	25 000	0	384 098
13	Subventions d'investissement	0	12 962	15 772	272 317	150 666	80 000	0	0	0	13 760	200 000	745 477
16	Emprunts et dettes assimilées	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	918 168	34 517	9 550	11 657	25 035	14 215	787	0	0	118 313	76 969	1 209 210
021	Virement de la sect° de fonctionnement	886 722	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	886 722
040	Opérat° ordre transfert entre sections	31 446	34 517	9 550	11 657	25 035	14 215	787	0	0	108 313	76 969	312 488
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000	0	10 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de fonctionnement	5 212 090	1 496 717	195 393	107 657	84 535	20 215	273 787	0	7 000	180 638	101 969	7 680 000
Dépenses réelles	4 294 247	1 462 200	185 843	96 000	59 500	6 000	273 000	0	7 000	72 000	25 000	6 480 000
011	Charges à caractère général	242 320	1 419 000	0	75 000	19 500	1 000	0	7 000	72 000	25 000	1 860 000
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 952 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 950 000
014	Atténuations de produits	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
022	Dépenses imprévues	280 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	280 000
65	Autres charges de gestion courante	676 957	43 200	185 843	21 000	40 000	272 000	0	0	0	0	1 230 000
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	121 970	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000
67	Charges exceptionnelles	12 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 000

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
68	Dot. aux amortissements et provisions	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 000
Dépenses d'ordre													
023	Virement à la section d'investissement	917 843 886 722	34 517 0	9 550 0	11 657 0	25 035 0	14 215 0	787 0	0 0	0 0	108 638 0	76 969 0	1 199 210 886 722
042	Opérat° ordre transfert entre sections	31 121	34 517	9 550	11 657	25 035	14 215	787	0	0	108 638	76 969	312 488
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		5 369 169	57 000	4 337	93 000	5 000	10 124	42 200	0	252 816	67 000	63 670	5 964 316
Recettes réelles		5 367 840	57 000	2 000	93 000	5 000	10 124	42 200	0	252 816	67 000	37 336	5 934 316
013	Atténuations de charges	0	40 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 000
70	Produits des services, du domaine, vente	50 900	8 000	2 000	93 000	5 000	0	6 200	0	0	61 000	0	226 100
73	Impôts et taxes	4 188 064	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 936	4 208 000
74	Dotations et participations	1 128 876	9 000	0	0	0	10 124	0	0	0	0	3 000	1 151 000
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	36 000	0	252 816	6 000	14 400	309 216
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		1 330	0	2 337	0	0	0	0	0	0	0	26 333	30 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 330	0	2 337	0	0	0	0	0	0	0	26 333	30 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)			Profil d'amor- tissement (7)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					10 241 445,46									
1641 Emprunts en euros (total)					10 241 445,46									
00001382894	Société CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTIMENT BANK	13/06/2017		01/04/2018	400 000,00	F		0,740	0,741		A	X Echéance constante	A-1	
00002644948	Société CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTIMENT BANK	05/05/2021		15/07/2021	2 000 000,00	F		0,500	0,500		A	X Echéance constante	A-1	
10321007869	Société CAISSE D'EPARGNE LDA	23/09/2003		05/01/2005	659 000,00	R	EURIBOR 12	4,260	4,260		A	X Echéance constante	A-1	
3570273	Société CAISSE D'EPARGNE LDA	21/07/2003		25/10/2004	1 320 000,00	F		4,320	4,321		A	X Echéance constante	A-1	
421619	Etablissement CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12/10/1993		01/11/1994	52 442,46	R	LIVRET A	5,800	4,224		A	P	A-1	
44124	Société CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTIMENT BANK	05/07/2007		28/11/2007	600 000,00	F		4,380	4,562		T	X Echéance constante	A-1	
A1909217000	Société CAISSE D'EPARGNE LDA	08/06/2009		25/12/2010	1 000 000,00	F		4,850	4,850		A	X Echéance constante	A-1	
A191305M000/001	Société CAISSE D'EPARGNE LDA	03/07/2013		25/12/2014	800 000,00	F		4,000	3,992		A	X Echéance constante	A-1	
MON230510EUR	Société CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/04/2005		01/10/2005	500 000,00	F		3,890	3,890		T	X Echéance constante	A-1	
MON275753EUR	Société CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/08/2011		01/12/2011	1 700 000,00	F		4,470	4,546		T	X Echéance constante	A-1	
MON275759EUR	Société CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/08/2011		01/12/2011	211 769,00	F		2,540	2,566		T	X Echéance constante	A-1	
MON275760EUR	Société CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/08/2011		01/12/2011	340 818,00	F		2,540	2,566		T	X Echéance constante	A-1	
MON517586EUR	Société CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	27/09/2017		01/11/2018	457 416,00	F		0,770	0,772		A	X Echéance constante	A-1	
MON529354EUR/0530567/001	Société LA BANQUE POSTALE	25/10/2019		01/02/2020	200 000,00	F		0,690	0,704		T	C	A-1	

Publié le
ID : 007-210703492-20230406-2023_032-BF

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID : 007-210703492-20230406-2023_032-BF



Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (8)	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								O/N	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					95 540,60									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					95 540,60									
PPI ECLAIRAGE PUBLIC	Syndicat SYNDICAT DEPARTEMENTAL D ENERGIES DE L ARDECHE	01/01/2023		01/01/2023	72 273,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		F
TVX ELECTRIFICATION RURALE	Syndicat SYNDICAT DEPARTEMENTAL D ENERGIES DE L ARDECHE	01/01/2023		01/01/2023	23 267,60	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		F

Publié le

ID : 007-210703492-20230406-2023_032-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												Caté- gorie d'em- prunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (O/N)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
Total général					10 336 986,06								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice				ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 433 186,12					721 221,78	100 396,00	0,00	10 587,14
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 433 186,12					721 221,78	100 396,00	0,00	10 587,14
00001382894		0,00	A-1	203 074,52	4,25	F		0,741	40 023,44	1 502,75	0,00	904,94
00002644948		0,00	A-1	1 733 954,86	12,50	F		0,500	129 426,33	8 669,72	0,00	3 699,31
10321007869		0,00	A-1	93 660,71	1,00	R	EURIBOR 12	4,260	45 840,38	4 045,36	0,00	2 042,49
3570273		0,00	A-1	95 763,01	0,75	F		4,321	95 763,01	4 136,93	0,00	0,00
421619		0,00	A-1	7 460,36	2,83	R	LIVRET A	4,224	2 418,45	246,19	0,00	0,00
44124		0,00	A-1	192 839,24	4,58	F		4,562	37 349,78	7 838,46	0,00	624,29
A1909217000		0,00	A-1	460 929,06	6,92	F		4,850	56 870,13	22 355,06	0,00	326,61
A191305M000/001		0,00	A-1	515 510,40	10,92	F		3,992	38 244,43	20 568,86	0,00	317,38
MON230510EUR		0,00	A-1	93 689,61	2,50	F		3,890	32 920,76	3 168,16	0,00	590,98
MON275753EUR		0,00	A-1	536 374,74	3,67	F		4,546	134 408,04	21 743,80	0,00	1 497,33
MON275759EUR		0,00	A-1	60 703,39	3,67	F		2,566	15 628,21	1 393,79	0,00	95,41
MON275760EUR		0,00	A-1	97 695,22	3,67	F		2,566	25 151,82	2 243,14	0,00	14,55
MON517586EUR		0,00	A-1	171 531,00	2,83	F		0,772	57 177,00	1 320,79	0,00	14,56
MON529354EUR/0530567/001		0,00	A-1	170 000,00	16,83	F		0,704	10 000,00	1 162,99	0,00	18,59
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID : 007-210703492-20230406-2023_032-BF



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N														ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice						
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)				
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		95 540,60						95 540,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		95 540,60						95 540,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PPI ECLAIRAGE PUBLIC		0,00	F-6	72 273,00	0,00				F	0,000	72 273,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TVX ELECTRIFICATION RURALE		0,00	F-6	23 267,60	0,00				F	0,000	23 267,60	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 528 726,72							816 762,38	100 396,00	0,00	0,00	10 587,14

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 688.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
PPI ECLAIRAGE PUBLIC	Syndicat SYNDICAT DEPARTEMENTAL D ENERGIES DE L ARDECHE	72 273,00	72 273,00	6	1,00				0,00		0,000	0,00	0,00	1,60
TVX ELECTRIFICATION RURALE	Syndicat SYNDICAT DEPARTEMENTAL D ENERGIES DE L ARDECHE	23 267,60	23 267,60	6	1,00				0,00		0,000	0,00	0,00	
TOTAL (F)		95 540,60	95 540,60						0,00			0,00	0,00	
TOTAL GENERAL		95 540,60	95 540,60						0,00			0,00	0,00	

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Structure	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart(s) d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart(s) d'indices hors zone euro	Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0		
	% de l'encours	97,88	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	4 433 186,12	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0		
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00		
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00		
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0		
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
(F) Autres types de structures	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

Publié le

ID : 007-210703-0

2

2,11

953

1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES
A2.7**A2.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
PPI EP SDE 07 4/6 et PARTICIP TRAVAUX ELECTRIF RURALE 2022	573 243,60	95 540,60	0,00

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 2000.00 €	10-04-2014

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	07/04/1995
L	21571 Matériel roulant - Voirie	8	07/04/1995
L	2182 Matériel de transport	8	07/04/1995
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	07/04/1995
L	2184 Coffre fort	20	07/04/1995
L	2184 Mobilier	10	07/04/1995
L	2031 Frais d'études	2	08/10/2003
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	5	18/12/2008
L	204 Subventions d'équipement	15	19/07/2012
L	204 Subventions d'équipement	30	19/07/2012
L	204 Subventions d'équipement	5	19/07/2012
L	202 Frais PLU et AVAP	5	24/03/2022
L	2031 Frais d'études	2	24/03/2022
L	2032 Frais de recherche et de développement	2	24/03/2022
L	2033 Frais d'insertion	2	24/03/2022
L	204 Subventions d'équipement	5	24/03/2022
L	204 Subventions d'équipement	5	24/03/2022
L	204 Subventions d'équipement	5	24/03/2022
L	204 Subventions d'équipement	30	24/03/2022
L	204 Subventions d'équipement	5	24/03/2022
L	204 Subventions d'équipement	15	24/03/2022
L	204 Subventions d'équipement	30	24/03/2022
L	204 Subventions d'équipement	15	24/03/2022
L	204 Subventions d'équipement	30	24/03/2022
L	204 Subventions d'équipement	15	24/03/2022
L	204 Subventions d'équipement	30	24/03/2022
L	204 Subventions d'équipement	30	24/03/2022
L	204 Subventions d'équipement	15	24/03/2022
L	204 Subventions d'équipement	30	24/03/2022
L	204 Subventions d'équipement	30	24/03/2022
L	204 Subventions d'équipement	15	24/03/2022
L	204 Subventions d'équipement	30	24/03/2022
L	204 Subventions d'équipement	15	24/03/2022
L	204 Subventions d'équipement	15	24/03/2022
L	204 Subventions d'équipement	15	24/03/2022
L	204 Subventions d'équipement	30	24/03/2022
L	204 Subventions d'équipement	15	24/03/2022
L	204 Subventions d'équipement	5	24/03/2022
L	204 Subventions d'équipement	5	24/03/2022
L	204 Subventions d'équipement	15	24/03/2022
L	204 Subventions d'équipement	30	24/03/2022
L	204 Subventions d'équipement	5	24/03/2022
L	204 Subventions d'équipement	5	24/03/2022



Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis		
L	204 Subventions d'équipement	15	24/03/2022
L	204 Subventions d'équipement	15	24/03/2022
L	204 Subventions d'équipement	5	24/03/2022
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	24/03/2022
L	208 autres immobilisations corporelles	2	24/03/2022
L	208 autres immobilisations corporelles	2	24/03/2022
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	20	24/03/2022
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	20	24/03/2022
L	2156 Matériel et outillage d'incendie et sécurité civile	8	24/03/2022
L	2156 Matériel et outillage d'incendie et sécurité civile	8	24/03/2022
L	21571 Matériel roulant - Voirie	8	24/03/2022
L	21578 Autre Matériel roulant - Voirie	8	24/03/2022
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	8	24/03/2022
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	24/03/2022
L	2182 Matériel de transport	8	24/03/2022
L	2183 Matériel de bureau	10	24/03/2022
L	2183 Matériel informatique	5	24/03/2022
L	2184 Coffre Fort	20	24/03/2022
L	2184 Mobilier autre que coffre fort	10	24/03/2022
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	24/03/2022

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS****A4****A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
recettes non recouvrées	0,00	14/04/2022	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 062 470,22	I 1 062 470,22
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		825 540,60	825 540,60
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	730 000,00	730 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	95 540,60	95 540,60
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		236 929,62	236 929,62
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	66 929,62	66 929,62
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	30 000,00	30 000,00
020	Dépenses imprévues	140 000,00	140 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 062 470,22	287 921,96	24 936,33	1 375 328,51

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 564 210,00	III 1 564 210,00
Ressources propres externes de l'année (a)		85 000,00	85 000,00
10222	FCTVA	60 000,00	60 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	25 000,00	25 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 479 210,00	1 479 210,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	361,92	361,92
28031	Frais d'études	18 000,00	18 000,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	10 648,04	10 648,04
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	7 110,96	7 110,96
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	5 703,40	5 703,40
28041582	GFP : Bâtiments, installations	37 118,45	37 118,45
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	60 882,97	60 882,97
28051	Concessions et droits similaires	6 733,68	6 733,68
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 574,50	2 574,50
281318	Autres bâtiments publics	935,61	935,61
28152	Installations de voirie	1 289,22	1 289,22
281538	Autres réseaux	337,00	337,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	699,75	699,75
28181	Installations générales, aménagt divers	4 904,27	4 904,27
28182	Matériel de transport	47 661,97	47 661,97
28183	Matériel de bureau et informatique	12 604,02	12 604,02
28184	Mobilier	11 327,07	11 327,07
28188	Autres immo. corporelles	83 595,17	83 595,17
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	280 000,00	280 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	886 722,00	886 722,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 564 210,00	13 760,00	0,00	299 098,29	1 877 068,29

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	
Ressources propres disponibles	IV	1 877 068,29
Solde	V = IV – II (6)	501 739,78

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES				IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT				B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					4 517 828,15	3 045 601,76											65 959,51	119 360,01
ALVR	2002	X Echéance constante	97918 REHABILIT 23 R BOURG 80%	Société CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTRIE	11 040,00	2 432,99	4,25	A	F		1,000	F		1,000	-		24,33	
ALVR	2001	X Echéance constante	97915 RENOV 6 RUE DU BOURG 80%	Société CAISSE D'EPARGNE LDA	26 831,02	1 564,78	0,42	M	F		5,890	F		3,910	-		24,19	
HABITAT DAUPHINOIS	2009	F	97926 9 LGMTS LOCATIFS "PLUS FONCIER" CHEMIN GOUNON	Etablissement CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	92 700,40	63 296,64	15,67	A	R	LIVRET A	4,000	R	LIVRET A	4,000	-	LIVRET A	1 855,08	
HABITAT DAUPHINOIS	2009	F	97925 9 LOGEMENTS CHEMIN GOUNON 50%	Etablissement CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	331 936,68	209 351,37	26,67	A	R	LIVRET A	3,800	R	LIVRET A	3,800	-	LIVRET A	5 996,58	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT DAUPHINOIS	2007	X Echéance constante	97922 13 LOGMTS GENDARMERIE	Etablissement CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 459 131,88	1 632 939,17	26,17	A	R	LIVRET A	2,550	R	LIVRET A	2,550	-	LIVRET A	29 401,17	64 034,63
HABITAT DAUPHINOIS	2008	X Echéance constante	97927 BALCONS DE LEYRIEUX	CREDIT COOPERATIF	1 222 400,00	888 441,84	16,67	T	R	LIVRET A	4,690	R	LIVRET A	2,440	-	LIVRET A	21 360,24	35 067,84
HABITAT DAUPHINOIS	2007	X Echéance constante	97924 8 LOGMT LOCATIFS LAVAL GONNETTES 50%	Société CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTISMENT BANK	50 000,00	41 542,87	34,33	T	R	LIVRET A	4,120	R	LIVRET A	4,120	-	LIVRET A	1 371,16	614,92
HABITAT DAUPHINOIS	2007	X Echéance constante	97923 8 LOGMTS LOCATIFS LAVAL-GONNETTES 50%	Société CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTISMENT BANK	275 000,00	171 943,58	15,92	T	R	LIVRET A	4,120	R	LIVRET A	4,120	-	LIVRET A	5 554,44	8 358,32
SOCIETE ADIS SA HLM	1998	X Echéance progressive	97913 8 LGT HLM REVOL 10%GARANTI MAIRI-SUR 48788.17?	Etablissement CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	48 788,17	34 088,52	15,92	A	R	LIVRET A	1,920	R	LIVRET A	1,920	-	LIVRET A	372,32	1 063,68
TOTAL GENERAL					4 517 828,15	3 045 601,76											65 959,51	119 360,01

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	5 934 315,74
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		18,00	0,00	18,00	10,00	2,00	12,00
Adjoint administratif	C	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif principal 1° classe	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif principal 2° classe	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur attractivité	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Directeur attractivité	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur principal de 1° classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		45,00	2,00	47,00	34,85	0,00	34,85
Adjoint technique	C	22,00	1,00	23,00	18,00	0,00	18,00
Adjoint technique principal 1° classe	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique principal 2° classe	C	6,00	1,00	7,00	5,85	0,00	5,85
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		8,00	0,00	8,00	6,00	0,00	6,00
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2° classe	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1° classe	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant conservation patrimoine bibliothèque ppal 1° classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Animateur ppal 2° classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID : 007-210703492-20230406-2023_032-BF



GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Brigadier chef principal	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
DGS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		79,00	2,00	81,00	55,85	2,00	57,85

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Directeur attractivité	A	ADM	995	0,00	A L332-12 CGFP	CDI
Rédacteur	B	ADM	452	0,00	A L332-8 2° CGFP	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Agent administratif	C	ANIM	388	0,00	A L332-23 1° CGFP	CDD
Agent administratif	C	ADM	367	0,00	A L332-23 1° CGFP	CDD
Agent administratif	C	ADM	405	0,00	A L332-23 1° CGFP	CDD
Agent administratif	C	ADM	420	0,00	A L332-23 1° CGFP	CDD
Agent technique	C	TECH	367	0,00	A L332-23 1° CGFP	CDD
Agent technique	C	TECH	367	0,00	A L332-23 1° CGFP	CDD
Agent technique	C	TECH	367	0,00	A L332-23 1° CGFP	CDD
Rédacteur	B	CULT	563	0,00	A L332-23 1° CGFP	CDD
Rédacteur principal 1ère classe	B	ADM	660	0,00	A L332-24 CGFP	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PMI : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité ou à l'établissement en matière de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pr fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****C2****C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hotel de Ville (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
01/02/1998 - 8 LGMTS HLM REVOLS 13	SOCIETE ADIS SA HLM	SA SOCIETE ADIS SA HLM	Association	48 788,17
20/04/2001 - RENOV 6 RUE DU BOURG 15	ALVR	Association ALVR	Association	26 831,02
01/01/2002 - REHABILIT 23 R DU BOURG 18	ALVR	Association ALVR	Association	11 040,00
18/04/2007 - 13 LGMTS GENDARMERIE 22	HABITAT DAUPHINOIS	HABITAT DAUPHINOIS	Association	2 459 131,88
10/08/2007 - 8 LGMTS LOCATIF LAVAL 23	HABITAT DAUPHINOIS	HABITAT DAUPHINOIS	Association	275 000,00
10/08/2007 - 8 LGMTS LAVAL 24	HABITAT DAUPHINOIS	HABITAT DAUPHINOIS	Association	50 000,00
29/10/2007 - 9 LGMTS CHEMIN GOUNON 25	HABITAT DAUPHINOIS	HABITAT DAUPHINOIS	Association	331 936,68
29/10/2007 - 9 LGMTS LOCATIF GOUNON 26	HABITAT DAUPHINOIS	HABITAT DAUPHINOIS	Association	92 700,40
01/09/2008 - BALCONS DE L EYRIEUX 27	HABITAT DAUPHINOIS	HABITAT DAUPHINOIS	Association	1 222 400,00
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT
C3.1
C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
ARDECHE MUSIQUE ET DANCE (ex SMEDMDA)		SFP	40 000,00
COMMUNAUTE AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE (CAPCA)		FAD	0,00
Autres organismes de regroupement			
DD SIS SDIS		SFP	185 843,00
SDE 07		SFP	95 540,60

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**IV – ANNEXES**
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE
C3.2**C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS			SPA	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	6 427 000,00	17,00	36,76	0,00	2 362 565,00	15,26
TFPNB	34 300,00	9,40	77,48	0,00	26 576,00	6,52
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation	511 449,00	0,00	3,15	0,00	46 758,00	0,00
TOTAL	6 972 749,00	26,22			2 435 939,00	17,41

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le



ID : 007-210703492-20230406-2023_032-BF

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire,

A La Voulte-sur-Rhône, le 06/04/2023

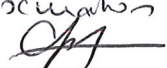
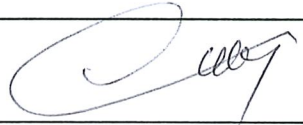
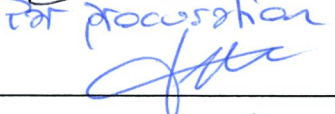
Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session **ordinaire**

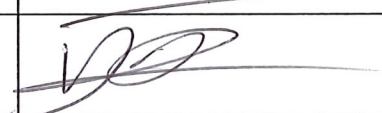
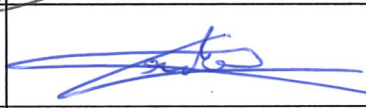
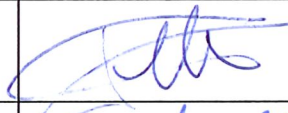
A La Voulte-sur-Rhône, le 06/04/2023

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : **27**Nombre de membres présents : **13 + 6 procuration**Nombre de suffrages exprimés : **25**VOTES : Pour : **23**Contre : **2**Abstention : **1**Date de convocation : **31/03/2023**

ANDRE-COSTE Sylvie	
ANTHERION Aurélie	Absente excusée
ANTHERION Stanislas	
BOULON Martine	Par Procuration 
BROTTE Bernard	
CHAIX-IMBERTECHE Nadine	Procuration 
DUVERNOIS Christel	
FUZIER Pierre	
GAS Alain	
HOARAU Cynthia	Par Procuration 
KLEIN Rachel	
LACROIX Hélène	Par Procuration 
LANONE Sébastien	

ARRETE ET SIGNATURES

LEBRAT Jérôme		
MEJEAN Sandrine	Proc.	
PAQUERIAUD Eric		
PASTURAL Christine		
PICCOTTI Bernard		
REYNE Manon		Absente excusée
RIVAT Lucien		
ROUX Géraldine		
SEILER Thierry		
VABRES Martine		
VENTUROLI Didier		
VERDOT Jimmy		
VOLLE Jacques		
WALTERSKI Sébastien		

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A La Voulte-sur-Rhône, le